

En attendant l'accalmie - Nicolas Gilet

Nouvelle creusoise

Jérôme se débarrassa de son manteau sur le fauteuil de l'entrée et jeta ses clés sur la console. Il s'empressa de déposer sur la desserte du bureau sa dernière trouvaille chinée chez son brocanteur attitré du Passage Vivienne. Déjà à sa place dans la décoration coloniale de son appartement de la rue des Archives, cette valise dégageait l'odeur indicible des voyages des grandes découvertes, des aventures équatoriales, des longs voyages en bateau et du renfermé d'un vieux grenier. Le cuir tanné avait souffert, surtout aux coins et à la poignée, les clous tout rouillés également. Enfin seul, Jérôme l'ouvrit de nouveau, à l'abri des convoitises cette fois-ci, comme un cadeau, mêlant une anxiété déplacée et une excitation d'enfant. Le tissu intérieur défraîchi s'effilochait, imposant une restauration que Jérôme décida immédiatement. Il ne tarda pas à découvrir, dissimulée dans un mauvais doublage, une photo noir et blanc, pliée, cornée et toute passée par le temps. On y devinait une vallée et une jeune fille de dos, au bord d'une rivière agitée, une ombrelle à la main, une robe à dentelle qui scintillait dans le bain de lumière. Datée de 1901, la photo provenait de la maison Martin de Guéret, chef-lieu de la Creuse. La Creuse ? Quel curieux rapprochement avec le style colonial de la valise! Jérôme y trouva aussi un bout d'écorce gravée des deux lettres E et T. Intrigué mais déterminé, il entama la réfection de la valise avec un tissu Paul Smith.

Quelques semaines plus tard, alors qu'il parcourait une rétrospective des impressionnistes au Musée Marmottan de Paris, une série de tableaux sur les variations de lumière attira son regard. Les peintures de Monet représentant la Vallée de la Creuse lui rappelèrent étrangement la topographie de la photo trouvée dans la valise. Pendant le reste de la visite, il ressortit inlassablement et machinalement l'image de sa poche pour y déceler chaque détail. Rien ne lui échappa ni même l'évidence en découvrant sur les sites internet, consultés à son retour chez lui, les villages de Fresselines et Crozant et surtout le confluent des deux Creuse, immortalisé sur le vieux cliché. Cette coïncidence inattendue l'interpella. Il commença alors à échafauder des théories sur l'histoire de sa trouvaille. Prétextant l'envie d'en savoir plus, il décida un déplacement dans la région.

Sa Mini décapotable rouge quitta l'autoroute à Argenton-sur-Creuse pour suivre la départementale touristique. Un arrêt photo à la Boucle du Pin qui surplombait la vallée chatoyante du vert des bois et des champs, un café chez les Artistes de Gargillesse, une

cigarette au Rocher de la Fileuse. Jérôme allongeait son temps de voyage, à la découverte des villages et des paysages qui avaient inspiré les impressionnistes au siècle dernier. Son périple dans l'ambiance bucolique des vallons arborés et des calmes rivières le mena à l'Hôtel du Lac de Crozant, en contre-bas des célèbres ruines. Le lendemain, transporté par l'atmosphère riante, il enfourcha un vélo jusqu'à Fresselines, indiquée par la réceptionniste comme la scène probable de la photo. Le chemin par le Moulin de Vervy l'y amena tout nonchalamment, sans qu'il eût à y songer, comme si toutes les routes soudainement y conduisaient. A première vue tout était identique. La photo trahissait cependant la victoire de la nature d'une époque à l'autre. Les coteaux rocaillieux et anguleux s'étaient parés de végétation et les arbres venaient aujourd'hui chatouiller les eaux dansantes des deux Creuse. Jérôme préféra le paysage qui s'offrait maintenant à lui. Pourtant, la valise, la jeune fille à l'ombrelle en apparaissant dans une soudaine pensée l'inclinaient de nouveau vers un passé inconnu. Il remonta alors vers le village et posa son vélo devant le café de la place. Conquis par la douceur de vivre en cette journée d'été précoce, il partagea avec les habitués du zinc quelques instants radieux et utiles à la fois. Ils lui indiquèrent les noms de quelques figures locales susceptibles de lui conter Fresselines au passé et, qui sait, lui en livrer plus au sujet de la jeune fille de la photo et du propriétaire de la valise !

Mme Marie Betoux, la soixantaine bien portée, la jupe à fleur et chemisier assorti, le regard sur tout, un avis sur le reste, pas les mains dans sa poche, ni sa langue d'ailleurs, lui passa par le menu détail la vie du bourg depuis sa naissance en 1933. En l'espace de deux verres de Guignolet, elle évoqua l'histoire, les personnes célèbres, les anonymes, son mari, ses voisins... tout y passa, ou presque ! Sa mère, déjà quasi centenaire, en maison de repos à Dun le Palestel, pourrait lui livrer de précieuses informations. Il repartait avec des anecdotes cocasses, mais rien d'essentiel pour son enquête personnelle.

Antonin Chauvet, octogénaire à l'obscur fibre impressionniste, alerte et le regard vif, lui conta quant à lui l'effervescence artistique de la région, dont les paysages attiraient les peintres depuis Monet. Mais il évoqua aussi le lent déclin avec l'exode rural avec le départ des grandes familles de notables. Il mentionna surtout la famille Delvaud, famille d'un médecin très renommé dans le coin et qui aurait presque soigné toute la Creuse !

La mère de Marie Betoux, Eugénie Nadaud, bien que réduite dans son fauteuil arrimé à la fenêtre de sa maison de retraite, gardait un esprit concentré et bavard pour son âge avancé. Elle parla à Jérôme de Fresselines et du barrage du lac d'Eguzon qui permit

l'éclairage de la campagne. A la vue de la photo, elle plissa les lèvres. La fille Delvaud, Eglantine. La fille du médecin, la meilleure amie de sa propre mère, la délicate jeune fille disparue en 1901. Tragiquement. Jérôme n'en sut pas plus. Un passage au caveau familial Delvaud du cimetière du village lui confirma la nouvelle. Il frissonna à la lecture du nom et de la date fatale. L'envie d'en savoir plus commença à l'obséder. Chaque rencontre d'un villageois devint un prétexte pour questionner sur la mort accidentelle d'Eglantine Delvaud. Les événements étaient prescrits, pensa-t-il. Un vague souvenir semblait tout d'abord refaire surface, puis des silences, et les bras ballants avec, fermaient tout espoir de dénicher la vérité. Jérôme comprit que le sujet dérangeait. Les archives départementales à Guéret seraient inévitablement plus bavardes.

Les coupures de presse y relataient en effet dans le menu détail la journée du 12 avril 1901 où tout bascula à Fresselines. La mort d'Eglantine Delvaud, fille du célèbre médecin du même nom, morte noyée au confluent des deux Creuse, y était décortiquée dans divers journaux et dans les procès-verbaux officiels. On mentionnait aussi l'existence d'un africain travaillant au Moulin de Vervy. Curiosité assez improbable à cette époque dans la douce campagne creusoise, on le soupçonnait du meurtre. Recherché, jamais retrouvé malgré l'intense dispositif mis en place par la Gendarmerie, on se lamentait sur sa volatilisisation. Jérôme souriait. Cette journée productive en découvertes ouvrait une voie prometteuse dans son enquête. Il eût alors le sentiment de jouer dans une série policière. Lui, le banquier d'affaires, juste retraité, s'inventait une nouvelle vie. Ce rôle inattendu lui renvoyait l'image d'Epinal du garçonnet rêvant de devenir commissaire. Sa motivation s'en trouvait décuplée.

Le lendemain, lors de son périple quotidien qu'il initiait toujours par un café à Fresselines, il remarqua les volets ouverts de la bâtisse Delvaud. Le portail au vert délavé était grand ouvert. Jérôme osa un coup d'œil. On entrevoyait un jardin sauvage qui glissait doucement vers le vallon. Tandis qu'un enchevêtrement de glycines violettes et de lierres dévoraient le pignon du mur du jardin, une terrasse abandonnée avec son mobilier en fer blanc écaillé se déroulait comme un tapis au pied de l'escalier de pierre. Un monospace parisien était garé dans l'allée, le coffre béant. Un jeune père de famille, au style élégant et emprunté, s'affairait entre la maison et sa voiture. Il ne se soucia pas de la présence de Jérôme. L'œil rieur des premiers jours de vacances avait même mis celui-ci en confiance si bien qu'il l'aida à vider le coffre et se fit ainsi naturellement invité dans le salon pour un énième café. Plutôt volubile, voire intrigué qu'on s'intéressât à son histoire, Louis-Pierre Delvaud déballa albums, cadres muraux,

trophées et esquisses au fusain des environs. La vie de sa famille se dévoila peu à peu à Jérôme. Les multiples photos d'Eglantine témoignaient d'une enfance apaisée et favorisée. On la voyait peindre, se promener dans les vallons heureux, poser sur la nappe à carreau du pique-nique dominical, jouer du piano, se promener en robe de paysanne... Eglantine vivait dans son élément, loin des préoccupations mondaines et vestimentaires de sa mère. Une autre série de clichés évoquait le printemps 1901. L'insouciance de l'enfance se déroba au fil des pages de l'album. Pierre-Louis embraya : « *Eglantine était la promise du fils du notable de Crozant qui possédait le manoir de Vitrat en surplomb des Ruines. Les pères s'arrangeaient toujours à cette époque. Le futur fiancé approuvait souvent leur choix, surtout celui d'une des plus jolies filles du coin. Voici la pose en famille à l'heure des accords patriarcaux* ». Eglantine buvait la tasse ! Son sourire terne trahissait de sombres pensées. Son regard éteint et fixé au loin aviva les doutes naissants de Jérôme. Un événement avait-il changé le cours de son existence ? Quelles peurs la tenaillaient ? Selon Pierre-Louis Delvaud, le meurtre de son aïeule affecta durablement la famille. Jérôme n'en apprit pas davantage et le remercia promptement.

De retour au café, il retrouva Antonin et autres habitués des lieux. Les détails de l'événement d'avril 1901 s'étaient indiciblement étioyés dans les enchevêtrements générationnels et, au fil des histoires racontées au coin du feu, mués en récit légendaire. Les enfants avaient tous tremblé à l'évocation du grand méchant noir de la vallée. Il capturait les enfants imprudents. Il noyait les plus intrépides. Il surprenait les plus insolents la nuit. Tapis dans l'épaisse végétation des landes, ses yeux luminescents espionnaient ceux qui s'écartaient des chemins ou trainaient en sortie scolaire ou lors de la promenade du dimanche.

Cet imaginaire collectif conté avec gravité mena Jérôme à Puy Guillon, hameau situé en bord de la Petite Creuse au bout du village. La dame qui accueillit Jérôme, lointaine parente des lieux, connaissait l'histoire et invita l'apprenti-enquêteur à la table en formica jaune paille avec un verre de rosé pour rafraîchir la mémoire des récits de ses aïeux. Elle pointa son doigt vers le réduit jadis insalubre où avait logé l'africain, dont personne ne semblait vouloir prononcer le prénom. Il travaillait au Moulin de Vervy. Soi-disant débarqué en France pour suivre un ex-gouverneur des colonies, il était arrivé quelques années plus tôt avec son patron depuis Paris, qui l'avait choisi pour sa force et sa gentillesse. Il évitait les insultes des villageois, les rires moqueurs des enfants, les regards qui se détournaient. Pour esquiver l'hostilité des campagnards, l'homme

empruntait toujours le chemin de la berge, partait tôt le matin dès que la brume envahissait le vallon, rentrait parfois en canot pour éviter de croiser les quelques promeneurs, mais toujours après que la dernière lueur du soleil ait caressé le toit de la vallée. Il travaillait beaucoup mais parlait peu. Il avait l'air d'un sauvage toujours aux aguets. Un sauvage qui fuyait les villageois pour mieux les observer de loin. C'était entendu, on l'avait vu passer et repasser devant le confluent où aimait se reposer la belle Eglantine.

Pressé de se défaire de cette dame un peu trop partielle à son goût, Jérôme s'engagea sur le gué de pierres pour rejoindre le confluent. Rapidement, il se tenait à nouveau sur la scène de la photo, désormais le lieu où fut assassinée Eglantine, là où elle aimait se prélasser, dessiner la vallée, rêver à son futur. L'eau diaphane en ce début d'été jouait entre les roches polies, se calmait aux abords des rives boisées. Elle apaisait et envoutait à la fois le regard. Rien à la vue de ce cadre champêtre ne laissait présager une telle sauvagerie.

Après cette journée intense, Jérôme se laissa choir sur une chaise, en terrasse de son hôtel. Il fuma une cigarette et ressassa les différents éléments glanés au fil des rencontres ces derniers jours. La vallée s'enfonçait dans la nuit. Les falaises se reflétaient sur la Creuse dans un nuancier de gris et de noir pour former un spectacle terrifiant. Les éléments naturels qui s'offraient à lui en cette nuit de juin lui inspiraient l'histoire qu'il mettait peu à peu à jour. Venu par curiosité découvrir le cadre authentique de la photo voire retrouver le propriétaire de la valise, il endossait désormais le rôle inattendu d'enquêteur. L'enchaînement des faits apparaissait lentement dans son esprit : une valise qui traversait le temps, une photo avec une jeune fille fiancée au meilleur parti du coin, morte assassinée, noyée dans son lieu favori, vraisemblablement par un ouvrier d'origine africaine. Un accusé disparaissant juste après les faits, des légendes faciles sur un affreux sauvage ancrées dans l'imaginaire. Pourtant, aussi logique fût-il au vu des éléments recueillis ces derniers jours, ce raisonnement ne le convainquit pas.

Après une courte nuit suffocante de chaleur, il décida d'en apprendre plus sur cet ouvrier africain qui semblait être accusé par tous et qui avait marqué l'inconscient collectif du village. Il insista auprès de la secrétaire de mairie pour consulter les registres communaux. Après une matinée de recherches fastidieuses, ceux-ci lui dévoilèrent que Toussaint N'Keumbou, originaire de la colonie française du Congo, logea à Puy-Guillon chez Monsieur Tabaud du 3 septembre 1898 jusqu'au 12 avril

1901. Le prénom de l'ouvrier enfin découvert fit frémir Jérôme. Il le rapprocha immédiatement du bout d'écorce découvert dans la valise et qui portait les initiales gravées E et T. Comme Eglantine et Toussaint. Simple coïncidence ou premier indice d'une cruelle vérité ? Le registre confirmait par ailleurs que Toussaint était bien employé des Moulins de Vervy jusqu'à cette même date selon les déclarations consignées du minotier Augustin Jouhannet. La famille de cet homme en saurait peut-être plus.

Antonin Chauvet attendait Jérôme au café en fin d'après-midi pour sa séance quotidienne de compte-rendu. Oreille indiscreète mais aux conseils avisés pour guider notre enquêteur en herbe, il proposa immédiatement d'accompagner Jérôme chez les Jouhannet dont les grands-parents possédaient le moulin au tournant du siècle. L'accueil chaleureux de ces derniers surprit Jérôme. Les deux époux, voûtés par le poids du temps, parlaient en même temps et bougeait en cadence, tels deux oiseaux en phase sur un fil électrique. L'un avec un chandail vert olive dont les épaules tombaient au milieu des bras, l'autre avec une jupe grise assortie à un chemisier à fleurs orange. Qu'importe leur style dépassé, ces deux figures du cru semblaient disposées à aider Jérôme et cela le surprenait. Le vieux Jouhannet dévoila une malle ayant appartenu à son grand-père, dont la volonté de la conserver intacte avait survécu aux générations. La clé rouillée n'obéissait pas. On dut alors se résoudre à utiliser une pince pour faire sauter le verrou. Alors qu'Antonin et Mme Jouhannet se tenaient en retrait à l'entrée du grenier, le vieux monsieur observait fixement Jérôme sortir un à un les effets personnels contenus dans la malle. Divers objets insignifiants pour l'affaire en cours : livres sur la Vallée, journaux de comptabilité effacés, articles de presse, photos, bibelots d'antiquaires... Et enfin, un cahier tout de cuir recouvert, fermés avec un nœud doublement serré. C'était le journal quotidien du grand-père.

Jérôme l'ouvrit à la page du 12 avril 1901. Y était glissée une photo d'un jeune africain, à l'entrée du moulin, une valise à la main. Celle-là même que Jérôme avait achetée à son brocanteur. Le fameux Toussaint. Il découvrit aussi le récit suivant dont il entama la lecture à voix haute:

Comme tous les jours, Toussaint était arrivé avant l'aube plein d'entrain. Nous avions du travail avec la réparation du système d'engrenage du moulin. Alors que le soleil commençait à bien nous réchauffer en cette journée ordinaire de printemps, Sylvestre, notre commis arriva en courant, essoufflé, haletant et bégayant des bouts de mots incompréhensibles. Il s'y reprit à plusieurs fois et hoqueta finalement la nouvelle...

celle qui fit virevolter les heures qui suivraient cet instant. La petite Eglantine Delvaud venait d'être retrouvée noyée au confluent. Toussaint poussa un cri que nous interprétâmes comme un « Quoi ! » horrifié et qui le déstabilisa depuis sa position difficile, à cheval sur la roue à aube. Manquant de tomber à la renverse, il sauta sur le parapet, nous doubla tel une bourrasque et remonta le chemin à vive allure. Il se mit alors à courir vers le confluent en longeant la Grande Creuse. Je tenais de lui-même depuis quelques semaines que les deux jeunes se fréquentaient en cachette, à l'insu du Docteur Delvaud. Toussaint, tout à l'amour interdit de sa belle, abattait le travail de deux, s'absentait le midi pour la contempler se prélasser en bord de Creuse et l'admirer derrière la protection de hautes fougères et à ses dires confidentiels, l'embrassait en début de soirée dans l'intimité des bois... un amour impossible qui me donnait des angoisses nocturnes. D'après Toussaint, Eglantine préférerait partir par amour que se soumettre au choix de son père. Cela finirait mal. Cela finit mal.

A peine avait-il disparu à l'angle du chemin, qu'un vacarme assourdissant de sabots, de bras levés et piques de fourches déboula du haut du village et satura l'atmosphère d'angoisse et de haine. Une nuée de hurlements comme un souffle violent me dépassa. Orientée par le coup d'œil maladroit du commis vers le chemin, elle fila tout droit sur les traces de mon ouvrier. L'essaim au comble de sa furie redoubla de bourdonnement et accéléra la cadence. Du contrebas du moulin, je ne voyais que pointes affûtées, têtes échevelées s'agitant de colère... je n'entendis que des cris et des menaces : « on va lui faire sa peau! à bas le cannibale! à mort! »

Puis, le silence, nous deux, Sylvestre et moi, hébétés et apeurés. Combien étaient-ils ? Tous les hommes et jeunes vaillants du village. Je ne savais pas. La suite me fut rapportée par un confident indélicat. Le commis pensa pouvoir sauver son ami. Il partit à toute jambe par le chemin opposé. Toussaint se retrouva pris en étau entre la horde de villageois armés sauvagement de leur outil de travail et entre une meute de louves, les mères de famille du village, munies de simples pierres. Pris pour cible, traqué, assourdi d'insultes, piqué de toute part, assailli et piétiné de haine, Toussaint s'effondra pour toujours. A quelques mètres du lieu fatal où Eglantine avait choisi la fuite vers l'au-delà. Alors que déjà, et sans se soucier des procédures judiciaires, on effaçait les traces du lynchage en enterrant mon ouvrier qui venait de trop loin, d'autres couraient vers le Puy Guillon. Ils menacèrent les propriétaires de Toussaint et mirent le feu à la paille de son lit, à ses quelques vêtements et à son abri. Cette folle de boulangère jeta la valise de Toussaint à l'eau. Sylvestre qui s'était réfugié en face, à l'abri des regards de

haine, regarda l'objet s'éloigner vers Crozant, portée par les eaux impétueuses. Incapable de bouger, mon pauvre commis resta prostré l'après-midi accroupi dans les herbes vaseuses. Il resterait ainsi les mois qui suivirent, incapable de communiquer. On l'enverrait chez les fous quelques années plus tard. Pendant ce temps, chez le Docteur Delvaud, la maréchaussée constatait le décès d'Eglantine par noyade accidentelle. Mais déjà, comme la tempête annonçait le répit, chacun au village reprit ses rituels et ses habitudes, en parfait accord collectif tacite. On devinait chez chacun la respiration ralentie, la voix expirée douloureusement, le regard forcément endeuillé, la mémoire sélective forçant l'oubli de ce déchaînement d'horreur. Moi, Auguste Jouhannet, j'eus honte de ne pas avoir tenté de protéger mon ouvrier et de n'avoir jamais osé rétablir la vérité. Moi, l'homme respecté, à la tête d'une belle affaire qui faisait des envieux, je m'étais ratatiné de peur, incapable de porter la voix de la justice et de me heurter à l'opprobre villageoise. J'acceptais outrageusement cette sauvagerie de masse...

Les quatre se regardèrent en silence, hébétés face à cette troublante vérité. On entendit l'horloge en bas marquer les dix-sept heures. Sans en rajouter, Jérôme et Antonin prirent congés et retournèrent instinctivement au confluent, comme pour conjurer le passé qui venait de se dévoiler. Des nuages venant du sud montaient et annonçaient l'orage d'été. Le camaïeu du vert des rives et de la vallée étincelait, offrant des contrastes dans lequel se réfléchissait l'histoire d'Eglantine et de Toussaint. Sans mot dire, Jérôme recomposa l'issue fatale des événements : deux jeunes amoureux, au confluent de leurs vies, comme ces deux Creuse tumultueuses se rejoignant dans un délicat ruban bleu, une jeune fille à l'insoutenable beauté, refusant de se soumettre en préférant s'abandonner dans un demi-mètre d'eau, un étranger amoureux, présumé accusé à tort et abandonné au lynchage de masse, sa valise jetée, sa vie avec, par une horde de sauvages haineux ; une terrible tragédie avec comme tableau l'écrin naturel d'une vallée déjà renommée. Pour dissiper le malaise, Antonin se risqua : « *comme j'ai toujours dit, le paysage de cette vallée est d'une sauvagerie terrible* ». Jérôme sourit et se souvint de l'expression lue au Musée Marmottan. Il savait qu'elle provenait en fait de Monet. Mais il préféra se taire. Aux premières gouttes de pluie, il ouvrit son grand parapluie noir. Contemplant la scène, bercés par l'incroyable bruit de l'averse, les deux amis attendirent l'accalmie.